



Centre Hospitalier Universitaire Montpellier / Nîmes

Guide de stage des étudiants en Médecine, Odontologie et Maïeutique

Année 2016/2017

Du 22 Août au 16 Septembre 2016 (Médecine)

Du 22 Août au 09 Septembre 2016 (Odontologie)

Du 29 Août au 16 septembre 2016 (Maïeutique)

ORGANISATION DU STAGE

Par arrêté du 22 mars 2011 portant sur la formation générale en sciences médicales et odontologiques, les étudiants de 2^{ème} année doivent effectuer un stage d'initiation aux soins infirmiers, sous la conduite de Cadres de Santé au sein d'un centre hospitalier universitaire.

Contenu de la convention de stage :

- 35 heures par semaine, **7 heures par jour**
 - sur une période de **4 semaines** pour les étudiants en **Médecine**
 - sur une période de **3 semaines** pour les étudiants en **Odontologie**
 - sur une période de **3 semaines** pour les étudiants en **Maïeutique**
- Stage non rémunéré
- Le tutorat est assuré par l'IDE référent, sous la responsabilité du cadre de santé.
- La formation en hygiène hospitalière et la formation aux gestes et soins d'urgence (CESU) sont obligatoires et sont à réaliser pendant le stage pour les étudiants en Médecine et Odontologie (*)
- Validation du stage exigée pour la poursuite des études médicales, odontologiques et maïeutique.
- En cas de non réalisation de stage ou de non validation de celui-ci sur la période août/septembre, il devra être renouvelé sur une période définie ultérieurement sur l'année scolaire. Une session de rattrapage validée par la Direction des Soins en accord avec la dite Faculté, sera alors proposée à l'étudiant en fonction des disponibilités d'accueil du CHU. Il est rappelé que la non réalisation du stage en août/septembre n'est recevable qu'au vu de motifs sérieux, justificatifs à l'appui (problèmes de santé, problèmes familiaux graves, autres - justificatifs demandés)
- Toute absence et/ou problématique rencontrées doivent être dûment justifiées auprès du Cadre de Santé et de la Direction des Soins.

En l'absence de justificatif, les journées d'absences doivent être récupérées (cf. § précédent).

OBJECTIFS DU STAGE

Ce stage doit permettre à l'étudiant de :

- Connaître et respecter les règles d'hygiène
- Connaître le patient
- Participer et aider aux soins de base
- Préparer le matériel et participer aux soins techniques
- Aider l'infirmière dans la préparation, distribution et dispensation médicamenteuse
- (*) **Ne concerne pas les étudiants en Maïeutique**

- Connaître le fonctionnement de l'unité de soins
- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge
- Durant le stage, il est souhaité que chaque étudiant puisse suivre un patient lors de son parcours au CHRU (radio, bloc opératoire, services médicotechniques) et assister aux différents examens qui lui sont dispensés

EVALUATION DE FIN DE STAGE

En présence de l'étudiant, la fiche d'évaluation de fin de stage sera remplie par l'infirmier référent, sous la responsabilité du cadre de santé. Elle sera validée et signée par :

- Le responsable médical de la structure
- le Cadre Supérieur de santé
- le Cadre de santé



La restitution des tenues et le respect du règlement intérieur de l'établissement sont indispensables à la validation du stage.

NB : Le étudiants en Maïeutique gardent leur tenue pendant toute leur scolarité.

ENQUETE DE SATISFACTION

L'enquête de satisfaction anonyme sera complétée par chaque étudiant en fin de stage et remise au cadre de santé référent.

FIN DE STAGE

- **Pour les étudiants en Médecine :**

Le stage se termine le **vendredi 16 septembre 2016**

- **Pour les étudiant en Odontologie :**

Le stage se termine le **vendredi 09 septembre 2016**. Ils effectueront une **journée d'accueil à l'UFR d'Odontologie le jeudi 08 septembre 2016**.

- **Pour les étudiant en Maïeutique:**

Le stage se termine le **vendredi 16 septembre 2016**

- **(*) Ne concerne pas les étudiants en Maïeutique**